COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION
DES DROITS DE L'HOMME

IHRDC-CIPDH. 6 rue du Docteur Finlay. 75015 Paris. UNGM : 162389.
www.cipdh.fr. Email : info@cipdh.fr

ORDONNANCE DE LICENCIEMENT № 619-SC-3

Date : 29 avril 2025
Organisation : Comité international pour la protection des droits de l'homme (CIPDH)
Décision du Conseil d'administration

Conformément à l'article 9-1 de la Charte du Comité international pour la protection des droits de l'homme (CIPDH), et sur la base de violations avérées du Code d'éthique et de conduite du CIPDH, ainsi que de plaintes formelles déposées par des membres de l'Organisation, le Conseil d'administration a décidé ce qui suit :

M. MUSTAFAYEV SABIR est par la présente démis de ses fonctions de membre du CIPDH avec effet immédiat. Son mandat n° 619-Sc3 est également résilié.
Tous les documents personnels délivrés à M. Mustafayev Sabir par le CIPDH sont déclarés nuls et non avenus, avec effet immédiat.

Cette décision est définitive et contraignante.
Pour valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 29 Avril 2025

Vice-Président du CIPDH M. MEROVING.